

Conjoncture de la Vallée de l'Arve

Synthèse Février 2009

La Vallée de l'Arve est touchée de plein fouet par la crise économique tel en témoigne le nombre d'entreprises ayant fait une demande de chômage partiel auprès des services de la DDTEFP de Haute-Savoie, au cours des trois derniers mois.

Malgré une météo propice au tourisme d'hiver, l'activité touristique commence à connaître les premiers effets de la crise. Après une saison formidable 2007/2008, la saison d'hiver 2008/2009 s'annonce en demi-teinte, notamment en terme de réservations et de montant dépensé dans les commerces locaux.

Le secteur du bâtiment n'est pas épargné. Les missions intérimaires ne sont pas renouvelées et le recours à la formation des salariés durant ce creux d'activité, semble retenir l'adhésion des professionnels. .

Dans ces conditions, la capacité de notre territoire à structurer une démarche de prospective territoriale et accompagner les acteurs socio-économiques à surmonter et dépasser les difficultés qu'ils rencontrent sera un élément déterminant pour le devenir de la Vallée de l'Arve.

**Observatoire Territorial
Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville**

Sommaire

Emploi	page 2
Les outils emploi contre la crise	page 2
Intérim	page 3
Industrie	page 4
Commerce	page 5
Agriculture	page 6
Tourisme	page 6
Bâtiment	page 7
Suisse	page 8
Environnement : la piste économique d'avenir	page 8
1% Logement	page 9
Glossaire	page 10

Emploi

Le Président de la République a annoncé l'extension de l'expérimentation du Contrat de Transition Professionnelle (CTP*) à 6 nouveaux bassins : Calais, Chateauroux, Châtelleraut, Douai, l'Etang de Berre et Mulhouse.

Arrondissement de Bonneville

En Haute Savoie le taux de chômage départemental publié par l'Insee grimpe à 5,4 %, au 3^{ème} Trimestre 2008 (+ 0.3 point).

Rhône-Alpes suit ce mouvement à un moindre degré (+ 0,1 pts, soit un taux de chômage de 6.4 %).

La France connaît une hausse équivalente pour atteindre un taux de chômage de 7.7 % (Dom-Tom inclus).

Dans la vallée de l'Arve, on assiste à une situation contrastée entre les bassins d'emploi de Sallanches (+ 2,3% par rapport au mois précédent) et de Cluses (+14,8% par rapport au mois précédent). La haute Vallée de l'Arve bénéficie du démarrage de la saison d'hiver qui infléchit la tendance à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits

Sur une année, le bassin de Cluses voit augmenter le nombre de DEFM (Demandeurs d'Emploi Fin de Droit) de catégorie 1 de près de 50 %, alors que le bassin de Sallanches limite cette augmentation à un peu plus de 8 %.

En une année, dans la Vallée de l'Arve (décembre 2007-décembre 2008), le nombre des chômeurs de longue durée a cru de 26.65%, soit la plus forte progression du département de la Haute-Savoie.

En constante augmentation, depuis le mois d'août, le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits dans les fichiers de Pôle Emploi de Haute-Savoie s'accroît encore au-delà des 3000 (soit 3362 inscrits, et + 9,5 %). Ce phénomène est accentué, sur la Vallée de l'Arve, avec une augmentation de près de 70% entre les mois de décembre 2007 et 2008.

Les outils emploi contre la crise

Heures supplémentaires

A la fin du 3^{ème} trimestre 2008, les entreprises haut-savoyardes utilisatrices de la mesure « TEPA* » étaient de plus en plus nombreuses (+ 20,6 % par rapport à fin 2007), soit 12 574 établissements déclarants (source Urssaf). Le nombre d'heures atteignait 3 177 000, soit une progression de + 26,8 % sur la même période. Le podium de tête des secteurs utilisateurs de la TEPA sont :

- Industrie (23,5 %, dont 13,5 % pour le seul décolletage),
- BTP (18,3 %),
- Hôtels - Restaurants (15,4 %),
- Commerce (11,4 %).

Cette croissance impressionnante est à mettre en lien avec l'arrêt des missions intérim.

Chômage partiel

67% des dossiers de demande de chômage partiel déposé, à la fin décembre 2008, concernent la Vallée de l'Arve. Sur l'ensemble du département, les demandes de chômage partiel concernent, dans

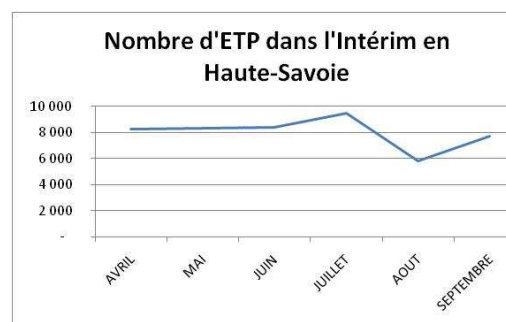
56% des cas, le domaine de la sous-traitance industrielle. A ceci, s'ajoute 26.6% pour la fabrication de machines et d'équipements pour le secteur automobile.

Intérim

REPARTITION DE L'EMPLOI INTERIMAIRE EN HAUTE SAVOIE D'AVRIL A SEPTEMBRE 2008

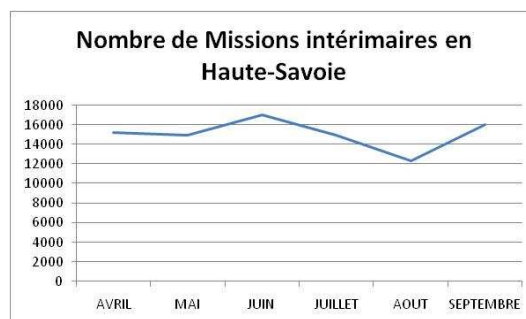
Ind produits minéraux	457	1,0%
Industrie automobile	483	1,0%
Pharm.,parfum.,entretien	581	1,2%
Hotels et restaurants	673	1,4%
Santé et action sociale	705	1,5%
Services opérationnels	1 198	2,5%
Ind.comp.elect.electron	1 248	2,6%
Com. détail réparations	1 276	2,7%
Transports	1 383	2,9%
Conseils et assistance	1 429	3,0%
Chimie,caoutchouc,plast	1 514	3,2%
Commerce de gros	1 716	3,6%
Equip.elect electronique	1 811	3,8%
Ind. équipement du foyer	2 095	4,4%
Ind.agricole alimentaire	2 221	4,6%
Divers	2 890	6,0%
Equipement mécanique	5 800	12,1%
Construction	9 155	19,1%
Métallurgie tran.métaux	11 353	23,7%
TOTAL	47 988	

EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN



Si le nombre de missions intérimaires reprend du souffle, dès septembre, on remarque que le nombre d'équivalent temps plein connaît un manque de vigueur avec une baisse de **- 1 729 équivalents temps plein entre juillet et septembre**. Les durées de missions se réduisent également passant de **2.4 à 2 semaines achevées dans le mois**.

La reprise de septembre estompe le fait que le secteur de **la métallurgie et des métaux baisse de 2%** entre juillet et août. Les autres domaines continuent de manière constante et croissante.



Arrondissement de Bonneville

On assiste à un réajustement du marché de l'intérim qui se traduit dans la Vallée par :

- Le Regroupement d'agences d'une même enseigne en un seul lieu tel qu' Adecco à Bonneville.
- La réduction des effectifs permanents de certaines agences

Le canton de La Roche sur Foron semble davantage épargné du fait d'une diversité plus importante de l'activité sur son territoire (agro alimentaire, etc.).

En Haute-Savoie, la « ligne de défense » des 10 000 déclarations préalables à l'embauche intérim a été une seconde fois enfoncée au cours du trimestre. C'est un recul historique sur un an : - 27,6 %, avec seulement 8434 missions signées.

Industrie / Automobile

Les commandes de **l'industrie ont baissé de 4.5%**, en novembre 2008, dans la zone euro.

Les ventes d'**ordinateurs en France ont progressé de 13%**, au quatrième trimestre 2008, s'élevant à 3.2 millions d'unités. Mais, au vu de la récession actuelle, l'avenir ne se fera pas sous les meilleurs auspices. Les ordinateurs qui se sont le plus vendus restent ceux d'entrée de gamme, ou les mini PC dont le prix est également plus faible.

D'après l'insee, les investissements ont stagné, en 2008, et chutent en 2009 avec comme secteurs les plus touchés:

1. biens intermédiaires -20%,
2. agroalimentaires -13%
3. automobile -12%

Les ventes de voitures neuves ont **chutées en Europe de -7.8%**, pour l'année 2008, par rapport à l'année 2007. Cette dégringolade a été la plus élevée en novembre 2008, avec - 25.8% et, en décembre 2008 avec -17.8%, en 1 an. Le mois de décembre a vu la chute des immatriculations de voitures neuves, dans la majorité des pays européens.

Le plan automobile soutenu par l'Etat français d'un montant global de 7.8 milliards d'euros prévoit 3 milliards de prêts pour les constructeurs PSA Peugeot Citroën (2^{ème} constructeur européen) et Renault avec comme conditions de maintenir leurs usines en France et de ne pas licencier ; position perçue comme protectionniste de la part de la commission européenne et qui pose la réelle question d'un plan européen de l'automobile.

Malgré le conditionnement de ces prêts, les 2 géants de l'automobile français ont annoncé le **départ volontaire, sur l'année 2009, de 9000 personnes pour Renault** (comprenant les départs naturels comme les départs en retraites) **et 11000 personnes pour Peugeot**. Cette politique ne remet, cependant, pas en cause la sortie des nouveaux modèles programmés. PSA estime que 2009 restera une année de perte importante, Renault vise quant à lui l'autofinancement positif pour 2009.

Arrondissement de Bonneville

En Haute-Savoie l'activité du **4^{ème} trimestre a perçu un repli brutal avec -15 points** d'utilisation des capacités de production. Les carnets de commande ont été insuffisants. Dans le décolletage, malgré un 1^{er} semestre correct, la crise de l'automobile a impacté fortement le 4^{ème} trimestre : la baisse globale du CA annuel sera sans doute supérieure à 5%.

Commerce

En France, les soldes d'hiver n'ont pas été extraordinaires et les chiffres d'affaires (CA) ont été assez éloignés de ceux à 2 chiffres réalisés les années précédentes. Plusieurs **fédérations d'habillement** font état de CA à **+3%**, alors que **les hypermarchés** ont vu leurs CA baissés de **-3% à -5%**. En revanche, **les magasins populaires** (Monoprix, etc.) ont vu leur **CA augmenté de 10%**.

La loi de modernisation de l'économie qui permet aux magasins d'organiser 2 semaines de soldes flottantes devraient permettre pour certains de relever la barre en 2009.

La vente en ligne

Les 3 Suisses ont annoncé la suppression de 674 postes. Cette annonce fait suite à l'annonce de la suppression de 672 emplois par la Redoute et la liquidation judiciaire de la Camif.

Comme le montre une enquête du cabinet Nielsen, les habitudes des internautes en matière de vente en ligne fait énormément jouer la concurrence en obligeant les enseignes historiques de ventes par correspondance à se restructurer.

85% des internautes dans le monde ont déjà effectué des achats en ligne. Ces achats concernent avant tout les **vêtements / accessoires / chaussures (+20%)**. Dans le même temps, les livres, toujours en tête des produits les plus vendus, ont progressé de 7 %.

Mais ce que met en avant cette étude c'est qu'en France, les internautes choisissent leur site d'achat avant tout grâce à ce qui existe ou est recommandé sur la toile : un site déjà utilisé (64%), la **recherche en surfant (46%), solution via moteur de recherche (34%), comparaison de sites marchands (25%)**.

Bonne progression des enseignes discount

D'après le cabinet Nielsen le groupe **Lidl** a atteint, à la fin août, la barre du million de foyers acheteurs additionnels en 1 an et se place parmi les **1ers contributeurs à la croissance 2008 !** 2 leviers majeurs à cette croissance : la progression de la taille du parc magasins sur le territoire français (les 1 370 points de vente positionnent Lidl au rang d'enseigne n° 2 en France en termes de taille de parc) et le développement des marques nationales dans son assortiment (plus de 300 références de marques nationales, soit 22% de l'offre en août 2008).

Arrondissement de Bonneville

Le commerce extérieur de la Haute-Savoie note un recul des exportations au 4^{ème} trimestre. Quant au commerce de détail, son activité a reculé sensiblement en fin d'année.

A Sallanches, le projet Quechua prend forme. Les travaux devraient débuter, à l'été 2009. A terme, il s'agit de 3 nouveaux sites répartis sur 3500 m² qui accueilleraient 300 emplois. Les élus ne manquent pas de mettre en avant que ces travaux représentent également une aubaine pour les entreprises du bâtiment locales.

Ce développement de Quechua permet de regrouper tous les pôles recherche de la marque et de continuer la fabrication des prototypes.

Quechua – Décathlon représente plus de 50% de part de marché dans leur domaine d'activité et est bien implanté dans plusieurs pays européens.

Le développement de la structure engendre pour certains acteurs quelques interrogations et craintes :

Crainte d'une baisse d'activité chez les petits commerçants des stations malgré la sous-traitance de la location de skis par la mise en place du réseau www.skimium.fr qui s'appuie sur les commerçants locaux.

Nombre d'emplois créés assez faible, l'agrandissement d'une surface de ventes ne signifiant pas une augmentation proportionnelle du nombre de salariés.

La question de la cohérence dans la politique économique locale envers les entreprises de matériel de sport comme Dynastar qui a fermé son site logistique et Quechua qui développe sa surface de vente.

Agriculture

En Haute-Savoie, la collecte laitière est en baisse mais le prix du lait est en hausse. Tendance à la hausse également pour la viande bovine, l'agneau et le porc, mais baisse pour le veau. 2008 est une année moyenne pour la production de légumes et les vins, décevantes pour les céréales et correcte pour les fruits.

Tourisme

D'après l'étude de KPMG « L'industrie hôtelière française 2008 », les répercussions de la situation économique rendent incertaines l'évolution de l'activité hôtelière et du tourisme. Toutefois la volonté des politiques nationales est de renforcer le leadership français à travers sa politique touristique « Destination France 2020 » qui se décline autour de 3 axes :

- Amélioration de l'accueil des touristes internationaux passant notamment par une politique de visa améliorée pour les pays cibles : Russie, Chine, Inde, Brésil et Mexique, ainsi que par l'amélioration de la desserte aérienne pour les compagnies low-cost.

- Modernisation de l'offre touristique au travers notamment de la réforme de la classification hôtelière et de la mise en place avec la Caisse des Dépôts et Consignations et Oséo de facilité de financement afin de rénover l'offre hôtelière
- Promotion de la marque France avec la création d'un logo et d'une signature « Rendez-vous en France ».

Arrondissement de Bonneville

Chamonix

Les réservations acquises début février gagnent en moyenne 3 points par rapport aux réservations du 15 janvier avec une moyenne de 52,7% de taux de remplissage pour la saison.

Ces réservations sont moindres que l'an dernier à la même période où le taux était de 60,6%. En englobant les réservations de dernière minute, on peut estimer une diminution de fréquentation de -2 points pour février.

Pour la saison 2008/2009, les professionnels envisagent une baisse d'activité de -10%, au vu notamment des réservations pour mars (toujours moindre de -17 points par rapport à l'année précédente) et avril (aucune nouvelle réservation enregistrée depuis mi janvier).

Les semaines 8 et 9 (vacances de février)devraient être satisfaisantes en terme de remplissage (proche de 80%) mais insuffisantes par rapport aux 4 semaines de remplissage de la saison passée. Il est à noter la baisse significative de consommation des touristes anglais qui représentent plus du tiers de la clientèle chamoniarde.

La fréquentation est plutôt française, les étrangers ayant perdu une part de leur pouvoir d'achat (↗ € et ↘\$).

L'enneigement sur toute la France entraîne une offre touristique plus importante sur le territoire national qui participe au phénomène de dilution de la clientèle.

En terme de dépenses dans les commerces, les professionnels notent une baisse significative des dépenses.

Il est cependant nécessaire de nuancer tous ces résultats du fait que la **saison 2007/2008 fût exceptionnelle tant en terme d'enneigement que du point de vue du calendrier scolaire européen des vacances de février.**

Les inquiétudes grandissent pour la saison 2009/2010 qui, selon certains pronostics, pourrait atteindre **moins 30% d'activité du fait d'un calendrier scolaire défavorable.**

Cette situation pose la question d'une réflexion globale des différents massifs pour créer une offre touristique envers une clientèle mobile hors période scolaire.

Vallée du Giffre

Comme pour le Pays du Mont blanc, les semaines 8 et 9 sont plutôt bonnes avec un net avantage sur la semaine 9 qui voit les zones de Paris et de Marseille en Vacances.

La clientèle étrangère et surtout anglaise est en net recul par rapport à l'année dernière. Ceci est à lier à la baisse de la livre sterling. Le phénomène last minute ne permettra certainement pas de remonter de manière significative les taux de remplissage.

Les formules tout compris ont également baissé, la clientèle préférant limiter les dépenses « annexes » du ski. Les économies faites par les clients se ressentent surtout sur les dépenses liées à la restauration qui sont moins importantes que les années passées.

Bâtiment

Comme l'indique la conjoncture départementale de Haute Savoie, le secteur du BTP prévoit un avenir morose. Après discussion avec plusieurs acteurs du Bâtiment (CAPEB 74, GEIQ BTP) cette vision est à compléter:

- Ce sont les plus grosses entreprises qui sont touchées.
- Un sondage de la CAPEB 74 montre que 40% de ses adhérents ont des carnets de commande remplis à 3 mois au lieu de 6 mois à 1 an, avant la crise. Les adhérents n'envisagent plus d'embauches.
- Le TP et le gros œuvre sont davantage touchés car dépendants des marchés publics initiés par les collectivités locales. La crise fait suite à une année électorale traditionnellement synonyme de baisse d'appels d'offres.
- Les salariés intérimaires ne sont pas renouvelés.
- La Fédération du Bâtiment a élaboré une boîte à outils, afin d'aider les employeurs dans leurs démarches administratives et juridiques, lors de procédures éventuelles de licenciement.
- Le marché des clients particuliers est moins touché.

Pour tous les entrepreneurs, l'enjeu majeur réside dans la conservation des compétences au sein des entreprises, au vu des pénuries de main d'œuvre qu'ils ont connu par le passé et des difficultés de recrutement qui en a découlé. La crise économique a pour seule vertu la meilleure prise en compte des enjeux de la formation professionnelle des salariés : préservation du capital humain des entreprises, fidélisation des salariés et développement des compétences de ces derniers.

Suisse

La Suisse est touchée comme le reste de l'Europe par la crise. L'exemple du Crédit Suisse traduit bien la situation avec une perte de 8.22 milliards d'euros, fin 2008. La banque supprimera 5300 emplois en 2009, soit 11% de l'effectif total. Les effectifs de la banque d'affaire (Investment banking) seront les plus touchés, au vu de la perte de 14.18 milliards en 2008. Toutefois, pour 2009, Le Crédit Suisse se veut rassurant avec un début d'année qui dégage des bénéfices, sans aide de l'état.

Pour les trois prochains mois, les industriels genevois sont pessimistes. Au mois de janvier, la marche des affaires se détériore fortement dans l'ensemble de l'industrie genevoise. Les entrées de commande diminuent de manière notable et les carnets de commande sont jugés trop peu remplis. La production est en baisse.

Le taux de chômage est passé de 3% en décembre 2008 à 3.3% en janvier 09, et a cru de +14.8% sur une année. Le chômage des jeunes a augmenté de +10.9%. Le taux de chômage est plus important en

Suisse romande et dans le Tessin (4.8%). Le canton de Genève connaît, quant à lui, le taux de chômage(6.2%) le plus élevé de Suisse .

Parallèlement, le nombre de postes a augmenté sur toute la Suisse de +1469, de décembre à janvier, mais a diminué de 2395 places par rapport au même mois de l'année précédente.

Le chômage partiel, au mois de novembre 2008, a touché 168 entreprises soit +97.6% établissements et concerne 2608 personnes soit +119.7% par rapport à l'année dernière.

Environnement : la piste économique d'avenir se confirme

EDF Energies Nouvelles fait mieux que prévu en 2008 en développant l'activité éolienne et le solaire photovoltaïque. Les investissements ont doublé avec comme objectif de financer des projets dans le solaire photovoltaïque (réalisation de centrales au sol et en toitures). L'objectif est également d'investir par des participations dans les secteurs en amont de la filière solaire.

Ces 2 exemples rejoignent les préoccupations des français, comme le présente une étude du cabinet Nielsen dans laquelle la 2ème préoccupation des français concerne le réchauffement climatique. Cette tendance déjà exprimée, lors des précédentes études, se voit confirmée encore cette fois-ci et fait important à souligner: la France occupe désormais la première place au niveau mondial concernant cette préoccupation.

Une autre étude du cabinet KPMG met en avant le développement de nouveaux modèles innovants et de nouvelles technologies comme étant au cœur des préoccupations des constructeurs. **Pour 96% des acteurs de l'automobile le choix d'achat se fait par rapport à l'efficacité énergétique.**

Les constructeurs continuent d'investir pour fabriquer des véhicules plus propres. Certains vont même jusqu'à estimer que « la crise actuelle de la demande est un formidable accélérateur de changement ...la course aux nouvelles technologies dans les moteurs, les matériaux, les processus de fabrication va rester déterminante ».

Aujourd'hui, la rédaction de l'impact écologique de l'automobile figure au 3^{ème} rang des préoccupations des acteurs de l'automobile contre la 8^{ème} place en 2006. Les moteurs hybrides s'affirment comme une tendance d'avenir.

Barack Obama va imposer des normes plus strictes pour réduire les émissions de CO2 des automobiles.

Comme le note Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique auprès du 1^{er} ministre lors du salon de l'entrepreneur de paris « En Californie sur les mêmes campus il y a les chercheurs en TIC et les chercheurs en high-tech et ils (les américains) pensent que c'est l'interface entre les high-tech et les technologies de l'information qui permettra de trouver les vrais ruptures technologiques de demain » .

1% logement

Début février, l'Assemblée nationale a entériné la réforme du 1% logement. Entre 2009 à 2011, l'Etat percevra 850 millions d'euros pour financer l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) à hauteur de 320 millions et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) à hauteur de 480 millions d'euros. Les collecteurs du 1% logement devront également réserver ¼ de leurs attributions aux salariés et demandeurs d'emploi jugés prioritaires.

Le décret d'application devra intervenir au plus tard le 30 juin 2009.

Les conséquences en 2009 sur le département de la Haute-Savoie se concrétisent par la suspension du **pass travaux** (prêt permettant aux salariés propriétaires occupants ou locataires de faire réaliser des travaux dans leur logement.). Les incertitudes restent toutefois prégnantes à partir de 2010, puisque la nouvelle redistribution des 850 millions d'euros se fera sous forme de subvention et non sous forme de prêt comme auparavant.

L'observatoire remercie toutes les structures et personnes qui ont collaborées à cette note de conjoncture

lesechos.fr ; insee.fr ; lematin.ch ; Observatoire touristique de Chamonix ; Dauphiné Libéré ; AFP ; SESP ; batifree.com ; Capeb 74 ; Table ronde de la conjoncture ; KPMG ; Le Messenger ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Nielsen ; Syndicat de l'hôtellerie de Chamonix ; Groupement des Commerçants de Chamonix.

Glossaire

TEPA : loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat

La loi TEPA permet :

- l'exonération d'impôts et de charges sociales pour les heures supplémentaires ou les heures complémentaires ;
- L'exonération d'impôts sur les rémunérations versées aux jeunes au titre d'activités exercées pendant les années d'études ;
- un crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts pour l'achat ou la construction de l'habitation principale ;
- l'allègement des droits de succession et de donations ;
- le renforcement du bouclier fiscal afin de maintenir ou faire revenir en France les personnes pouvant investir ;
- la réduction de l'impôt sur la fortune en cas d'investissement dans les PME ou pour des dons à des organismes d'intérêt général ;
- la liaison des indemnités de départ des dirigeants, parachutes dorés, à leurs performances ;
- l'expérimentation du revenu de solidarité active.

Plus d'infos : <http://tepa.minefe.gouv.fr>

CTP : Contrat de Transition Professionnelle

Le taux de retour à l'emploi durable est assez inégal avec un taux moyen de 60%.

Employeurs	Salariés
Entreprise de moins de 1000 salariés	Adhésion volontaire pour la personne licenciée économique sans aucune condition d'ancienneté dans l'entreprise ni de droit ouvert aux allocations chômage.
Bassin d'emplois concernés sont nommés par l'état au vu de la situation de l'emploi (taux de chômage), situation économique du bassin.	
	21 jours de réflexion entre la proposition de CTP et la souscription
	Il s'agit d'un accompagnement personnalisé
Versement à la structure de gestion <i>Pôle Emploi</i> d'une contribution destinée au financement de l'allocation de transition professionnelle.	Allocation de transition professionnelle versée pendant une période de 12 mois maximum, d'un montant de 80% du salaire brut moyen des 12 derniers mois.
	Après le délai de réflexion de 21 jours et acceptation du CTP le contrat de travail est rompu et le préavis n'est pas exécuté.
Une somme égale au montant de l'allocation formation correspondant aux heures acquises au titre du DIF (Droit Individuel de Formation) et n'ayant pas été utilisées est versée par l'employeur. Versement à la structure de gestion <i>Pôle Emploi</i> de l'allocation au titre du préavis conventionnel.	Les indemnités de préavis ne sont pas perçues. Les indemnités légales et conventionnelles (congrés payés + indemnités de licenciement) sont dues.

CRP : Convention de Reclassement Personnalisé

L'employeur de moins de 1000 salariés (tous établissements confondus), qui engage une procédure de licenciement économique, ou l'employeur en redressement ou liquidation judiciaire (quel que soit le nombre de salariés) doit proposer la CRP aux salariés concernés.

L'employeur qui ne propose pas la CRP doit verser à Pôle Emploi une contribution spécifique correspondant à 2 mois de salaires bruts.

La CRP concerne tous les salariés visés par un licenciement économique. Parmi ceux-ci, deux catégories sont à distinguer :

* : cf. Glossaire page 10

- les salariés ayant 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise,
- les salariés ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise :
Les salariés qui ont moins de 2 ans d'ancienneté peuvent bénéficier du dispositif de reclassement, mais avec une indemnisation moindre, s'ils ont travaillé dans une ou plusieurs entreprises, suffisamment pour s'ouvrir des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

La CRP permet au salarié de bénéficier durant 8 mois :

- d'un accompagnement immédiat et renforcé pour retrouver un emploi,
- d'une indemnisation sans délai d'attente avec des prélèvements sociaux n'excédant pas 3 %,
- d'une protection sociale.

Le bénéficiaire de la CRP peut prétendre aux différentes aides de Pôle Emploi. En contrepartie, le salarié doit :

- Respecter les objectifs qui figurent dans son plan de reclassement
- Chercher activement un emploi
- Répondre aux convocations.

Durée de la convention de reclassement

8 mois de date à date à partir de la fin du contrat de travail.

Conséquence du refus de la CRP

Le salarié concerné a le choix entre le dispositif CRP et le dispositif plus général qui concerne tout demandeur d'emploi privé involontairement d'emploi. Pour aider le salarié dans son choix, Pôle Emploi le rencontre pendant un délai de 14 jours. En cas de refus de la CRP, l'employeur poursuit la procédure de licenciement économique.

Droit Commun de licenciement économique

Fin du contrat de travail et indemnités de rupture :

- Le contrat prend fin à l'issue du préavis prévu par la convention collective, à défaut par le code du travail.
- L'employeur verse l'ensemble des indemnités de rupture.

Les droits en cas d'inscription comme demandeur d'emploi

- Le salarié licencié qui s'inscrit comme demandeur d'emploi et remplit une demande d'allocation de chômage peut bénéficier d'une allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) dont la durée est fonction de la durée du travail et de l'âge.
- L'allocation n'est versée qu'après un délai d'attente minimum de 7 jours augmenté d'un différé "congés payés" et "indemnités de rupture" si le salarié perçoit une indemnité de congés payés et des indemnités de rupture.

Indemnisation au titre de l'ARE : les grandes lignes

Seule la personne justifiant d'une certaine durée d'activité peut s'ouvrir des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. La durée d'indemnisation est fonction de la durée de l'activité salariée et de l'âge à la fin du contrat de travail. Les allocations sont versées par périodes mensuelles renouvelable, en fonction des efforts de reclassement et ce, dans la limite d'une durée maximale d'indemnisation.

Début du versement de l'ARE

Si l'employeur a versé au salarié une indemnité compensatrice de congés payés ou des indemnités de rupture supérieures au minimum légal l'indemnisation est reportée. En effet, Pôle Emploi calcule :
- un différé "congés payés" correspondant aux congés payés non pris,

- un différé "indemnités de rupture" dite spécifique.

Tableau comparatif sur les droits à l'ARE et à la CRP

	Le salarié accepte la CRP	Le salarié n'accepte pas la CRP
Contrat de Travail	Le contrat de travail est rompu à la fin du délai de réflexion de 14 jours	Le contrat se poursuit pendant la durée du préavis légal ou conventionnel
Indemnités de rupture	Versement au salarié, de toutes les indemnités de rupture prévues par le code du travail ou la convention collective à l'exception de 2 mois de préavis versés par l'employeur à Pôle Emploi	Versement au salarié de la totalité des indemnités de rupture prévues par le code du travail ou la convention collective, mais calcul d'un différé si perception d'une indemnité supra-légale de rupture et de congés payés.
Statut	Stagiaire de la Formation Professionnelle	Demandeur d'Emploi
Indemnisation brute et durée	<p>Si 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée : 8 mois de date à date • 3 mois à 80% du salaire brut • 70% du salaire brut durant 5 mois <p>Si moins de 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant équivalent à l'ARE • Durée : 7 ou 8 mois, selon la dernière durée d'affiliation. <p>Si absence de reclassement à l'issue de la CRP, perception de l'ARE, la période indemnisée en CRP venant en déduction de la durée des droits à l'ARE.</p>	<p>Entre 57.4% et 75% du salaire (pour les revenus les plus faibles).</p> <p>Pour le calcul de la durée des droits, l'âge s'apprécie à la fin du contrat de travail (fin du préavis).</p> <p>Durée d'indemnisation : en fonction de l'âge et de la durée du travail.</p>
Montant net de l'allocation	Pas de cotisation CSG, CRDS Participation retraite complémentaire : 3% du SJR	Si allocation supérieure au SMIC, cotisation CSG, CRDS Participation retraite complémentaire : 3% du SJR
Début d'indemnisation	Au lendemain de la fin du contrat de travail : pas de différé ni de délai d'attente	A l'épuisement : <ul style="list-style-type: none"> • Du différé correspondant aux congés payés non pris • Du différé spécifique en cas de perception d'indemnités supra-légales calculées en divisant ces indemnités par le SJR • Du délai d'attente de 7 jours.
Accompagnement personnalisé Aides au reclassement	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement immédiat et renforcé dans le cadre du plan d'action personnalisé avec un interlocuteur unique • Aides au reclassement 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet personnalisé d'accès à l'emploi • Aides au reclassement
Reprise d'un emploi salarié ou non	Cumul partiel ASR / rémunération En cas de reprise d'un emploi salarié par le bénéficiaire de la CRP justifiant de 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise, versement d'une indemnité différentielle si la rémunération au titre de l'emploi repris, est, à nombre d'heures identique, inférieure d'au moins 15% à la rémunération brute précédente. Les 2 dispositifs ne se cumulent pas.	Activité salariée ou non : cumul partiel rémunération/allocation Versement d'une aide différentielle pour les 50 ans et plus et les allocataires indemnisés depuis plus de 12 mois si la rémunération de l'emploi repris est pour la même durée de travail inférieure d'au moins 15% à la rémunération de l'emploi précédent. Les 2 dispositifs ne se cumulent pas.